



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 mars 2012

Enerplan émet douze propositions pour faire de l'énergie solaire un levier de croissance

Dans le contexte des campagnes pour les élections présidentielle et législatives, Enerplan, association professionnelle de l'énergie solaire, présente aux candidats douze propositions concrètes pour redonner à l'énergie solaire sa place en tant qu'acteur de croissance. Ce secteur regroupe, en effet, plusieurs domaines clés pour l'économie française : des PME, de l'industrie (PMI et ETI), des capacités à l'export, des laboratoires de recherche & développement. Ce qui en fait un acteur stratégique du développement durable.

Si la France se dote d'une politique solaire volontariste sur la base des mesures proposées, Enerplan estime que le secteur de l'énergie solaire (thermique et photovoltaïque) sera en mesure de créer **100 000 à 130 000 emplois d'ici à 2020**, dont 20 à 25 000 emplois industriels.

Pour développer massivement l'emploi dans la filière solaire française, il faut **engager définitivement la France dans une véritable transition énergétique à l'horizon 2020**, dans laquelle l'énergie solaire doit avoir un rôle de premier plan. Dix des propositions d'Enerplan concernent cette politique sur cinq ans, basée sur la décentralisation énergétique et la dynamique territoriale qui accéléreront le développement du solaire.

Mais avant tout, il faut sauver l'exercice 2012 ! Il y a en effet urgence à maintenir l'emploi existant. Pour cela il faut donner un fort signal de reprise à la filière avant l'été. Deux de nos propositions traitent de la nécessité absolue de réanimer la filière solaire française en train de se déliter. Elles ciblent le marché du résidentiel et celui du petit bâtiment collectif public et privé, pour redonner du travail aux PME et PMI du secteur à brève échéance. Nous aurons besoin de ces entreprises pour faire de l'énergie solaire un levier de croissance pour la France dans les prochaines années et leur survie se joue maintenant.

Doter le secteur photovoltaïque des cadres légal et tarifaire stables

1. Une politique générale qui allie ambition, stabilité réglementaire et régulation

Afin de donner de la visibilité à la filière, Enerplan propose de relever à 20 GW l'objectif photovoltaïque 2020, d'instaurer un mécanisme unique de soutien au marché avec des tarifs d'achat qui baisseront de façon prévisible et progressive vers la parité réseau et d'intégrer un mécanisme de bonification de l'autoconsommation.

2. Une politique de soutien à l'offre industrielle française

Enerplan propose de s'appuyer sur des exigences qualitatives et de mettre en œuvre un dispositif de déclaration d'origine des composants et équipements, assortie d'une garantie OSEO pour les projets réalisés avec des systèmes fabriqués en France et mis en œuvre par des installateurs agréés.

3. Deux mesures d'urgence : stabiliser les tarifs d'achat et substituer le système d'appel d'offres

Dans l'attente de la mise en place d'un cadre réglementaire stable pour cinq ans d'ici à la fin 2012, Enerplan propose de geler ces tarifs d'achat au niveau du 1er avril 2012 pour les installations de moins de 100 kW et de revenir dès maintenant à des tarifs d'achat appropriés pour les projets de plus de 100 kWc et de moins d'1 MW, qui sont aujourd'hui soumis à un système d'appels d'offres.

4. Des simplifications et des clarifications réglementaires, y compris pour l'accès au réseau

Enerplan propose ici de réduire les contraintes administratives et de faciliter l'accès au réseau électrique.



Réinscrire le solaire thermique dans les priorités des énergies renouvelables

5. Dynamiser la demande par une communication continue et de grande ampleur

Enerplan préconise une sensibilisation du public aux avantages de cette énergie propre.

6. Une collaboration renforcée entre l'industrie et la recherche

Enerplan propose de créer une plateforme d'échanges et de recherche technologique qui permettra de poursuivre les efforts d'innovation indispensables.

7. Valoriser l'énergie solaire produite à la place de subventionner l'équipement

Il s'agit pour Enerplan de remplacer le système actuel de subvention à l'installation par un dispositif de valorisation de la chaleur solaire produite.

S'appuyer sur les territoires pour développer l'énergie solaire en France

8. Répondre au défi de la décentralisation énergétique

Pour Enerplan, l'Etat doit travailler en synergie avec les régions, afin de les soutenir dans la mise en œuvre de leur SRCAE.

9. Valoriser les retours d'expérience territoriale les plus volontaires

Enerplan préconise de promouvoir les expériences territoriales les plus volontaires en matière de développement de l'énergie solaire.

10. Régionaliser l'aide au développement de l'énergie solaire

Cette régionalisation permettra de ne pas concentrer le marché dans une seule partie de la France, ni de générer d'effet d'aubaine en fonction des conditions climatiques des territoires.

Inciter les particuliers à relancer l'économie solaire locale et nationale

11. Rendre éligible le photovoltaïque à l'éco-PTZ

Cette mesure permettra aux Français qui le souhaitent d'installer un micro-générateur photovoltaïque sur leur toiture à l'occasion de sa réfection et de son isolation.

12. Promouvoir les équipements solaires chez les particuliers

Enerplan propose une campagne nationale de sensibilisation afin de convaincre les particuliers de l'intérêt écologique et économique de disposer d'équipements solaires au sein de leur logement.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Enerplan

Aurélie La Barbera

Tel : 04 42 32 43 25

aurelie.labarbera@enerplan.asso.fr

VAE SOLIS

Béregère Grenier

Tel : 01 53 92 80 22

Berengere.grenier@vae-solis.com